



COMMUNICATION

Aire d'accueil des gens du voyage à Guérande : quand l'omerta prend le pas sur la démocratie...

Communiqué de presse du 5 octobre 2022

Publié le 05 octobre 2022

Aujourd'hui la presse locale nous apprend, de manière fortuite, que la préfecture de Loire-Atlantique aurait, contre toute attente, validé le projet d'aménagement sur le terrain du Pré Bissin d'une aire d'accueil de grand passage des gens du voyage d'une capacité de 250 caravanes.

Pour rappel, après des études approfondies, deux sites avaient été retenus pour cette implantation, celui du Pré Bissin et un autre situé au Brantonnet à Villejames. Ce dernier ne souffre d'aucune limitation alors que le premier présente de nombreux risques potentiels : maintien du PEAN (Protection des Espaces Agricoles et Naturels) et de la vocation agricole du lieu, atteintes à la qualité des eaux du bassin versant en direction des marais salants, terrain ayant potentiellement un intérêt archéologique. Il suscite également la désapprobation unanime des habitants.

Au-delà de la stupéfaction, cet article met en évidence des modes de gouvernance et des processus décisionnaires pour le moins étranges et opaques. Ainsi, alors que la compétence « Réalisation, gestion et entretien des aires d'accueil, des terrains familiaux locatifs et des aires de grand passage » des gens du voyage est du ressort de l'agglomération CAP Atlantique, cette proposition d'implantation n'a pas encore été présentée en conseil communautaire, c'est la Ville de Guérande qui choisit ; le Conseil départemental, en contradiction avec ses préconisations en matière agricole et environnementale, se serait prononcé favorablement pour ce site, sans que personne ne le sache, « sous certaines conditions » que nous aimerions d'ailleurs bien connaître ; la sous-préfecture de Saint-Nazaire aurait émis un avis défavorable « informel » sur le choix du Brantonnet sans que les élus locaux concernés n'en aient officiellement connaissance ; ou encore que seule la localisation du Pré Bissin ait été proposée à la Préfecture de Loire-Atlantique. Cerise sur le gâteau, on avance à marche forcée sur ce dossier sans même attendre les décisions du Tribunal administratif sur les procédures en cours, dont celle intentée par la Ville de La Baule-Escoublac.

Ce projet d'aire d'accueil des gens du voyage au Pré Bissin est depuis le départ mené en dépit du

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/aire-daccueil-des-gens-du-voyage-a-guerande-quand-lomerta-prend-le-pas-sur-la-democratie-17194?>

bon sens, sans concertation, ni études d'impact précises sur les répercussions environnementales évidentes sur le site et ses environs.

J'invite donc les protagonistes initiés à revoir leur copie, écouter les administrés et les élus concernés et faire les démarches dans l'ordre et la transparence. Il faut renoncer à ce projet insensé sur ce site en contradiction totale avec le combat actuel mené par l'Etat contre l'artificialisation des sols.

Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac

Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

